



le 5 novembre 2009

CAPD Formation continue

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous allons débattre ce matin de la formation continue. Au vu des données qui nous ont été fournies, nous nous apercevons que :

- Les stages de 3 semaines ont été massivement demandés. En effet, ils constituent un moment privilégié, une « respiration », qui permet de réfléchir, de prendre du recul sur nos pratiques pédagogiques et les améliorer. Ils servent aussi à se remotiver pour plusieurs années, chose très importante à l'aune de carrières de plus en plus longues.
- Les collègues restent attachés à une formation durant le temps de travail et, corrélativement, les stages HTS trouvent de moins en moins preneurs. Avec la mise en place des nouveaux horaires et le stress inhérent plus les 108 heures annualisées, les enseignants se mettent à compter leur temps de service. L'institution ne doit pas s'étonner qu'en définissant ce temps de manière rigide, et en imposant la portion congrue en ce qui concerne la préparation de l'Aide Personnalisée, ceux-ci soient de moins en moins enclins à postuler sur ce type de stages.
- Les stages d'une ou deux journées ne font pas le plein. Peut-on véritablement parler de formation lorsque celle-ci est si rapide ?

A bien des égards, les résultats de cette CAPD sont symptomatiques de la situation actuelle. D'un côté du chiffre (119 intitulés de stages) et de la rentabilité (une majorité de stages de 6 ou 12 heures dont beaucoup à public désigné, qui pourrait expliquer la forte baisse des candidatures en trois ans) et de l'autre une demande forte pour avoir un moment de recul sur son travail, une défiance envers la logique comptable (minimiser le temps de formation afin de maximiser le temps de présence devant élève) et un refus d'accorder à l'institution davantage d'un temps que cette dernière décompte si chichement. A terme, cette gestion managériale qui augmente le stress et la pression du métier quotidiennement ne peut qu'avoir des effets néfastes sur la qualité du service et la santé des enseignants.